

ANNEXE 25

Ville de Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette demande est introduite par : Monsieur Mario MILLA rue des Champs Elysées, 43 à 1050 Bruxelles.

Le terrain concerné est situé avenue des Vallées 55 à 1341 Céroux-Mousty, et cadastré 02 A 195 P.

Le projet consiste en : Construction d'un volume secondaire, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne la mise en œuvre d'une toiture plate pour l'extension.

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 – les samedis de 9 H à 11 H 30 (les samedis : sauf en juillet et en août) :**

Du 11/06/2018 au 25/06/2018

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Closset (010/43.62.78), l'architecte communale traitant la demande.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11/06/2018 au 25/06/2018 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 01/06/2018.